

TABLEAU DE BORD

Les chiffres de l'emploi et du chômage
des personnes handicapées

N°12 - 1er trimestre 2011



plus d'infos sur www.agefiph.fr

Chiffres clés & synthèse

Les chiffres clés de la région

6 165 126 habitants (Insee 2009)

26 167 demandeurs d'emploi handicapés*

368 331 demandeurs d'emploi tous publics

Données Pôle emploi à fin mars 2011 - Cat A,B,C
* Hors AAH seule

8,3% Taux de chômage tous publics régional

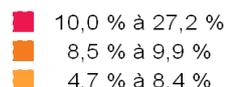
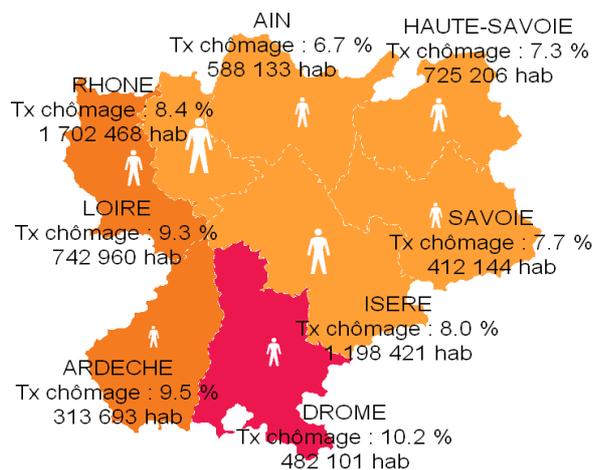
9,2% Taux de chômage tous publics France métro.

Données Insee au 1er trimestre 2011

1 732 270 salariés (Unédic 2009)

68% des salariés dans le tertiaire

Le chômage au 1er trimestre 2011 (Insee)



Au plan national

Une accélération de la croissance mais un impact pour l'heure modéré sur le taux de chômage

Avec une augmentation de 1,0 % au 1er trimestre 2011, le PIB enregistre sa plus forte hausse depuis le 2ème trimestre 2006. La croissance a été tirée par la consommation des ménages ainsi que par l'investissement et les variations de stocks des entreprises.

L'emploi salarié dans les secteurs marchands poursuit sa hausse au 1er trimestre 2011 avec un rythme de créations d'emplois plus soutenu qu'au trimestre précédent (+58 200 après +48 300). Sur un an, la progression est de 181 700 emplois, soit une croissance de 1,1%. Pour la première fois depuis le 1er trimestre 2001, l'industrie ne perd pas d'emplois sur un trimestre. La construction est également orientée à la hausse ce trimestre (+3 000 postes) après neuf trimestres de baisse. Enfin le tertiaire reste dynamique malgré le ralentissement de l'intérim (+1,0% après +3,9% au 4ème trimestre 2010). Le taux de chômage au sens du BIT a légèrement reculé au 1er trimestre 2011 pour revenir à 9,2 % en métropole (9,7 % en incluant les Dom), malgré une remontée du chômage des jeunes.

Une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi handicapés, en particulier pour les seniors

A fin mars 2011, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés inscrits en catégories A-B-C s'élève à 269 369, soit une augmentation de 13,1 % en un an (+ 4,2% pour le tout public).

Les demandeurs d'emploi handicapés continuent de présenter des difficultés particulières d'insertion avec notamment une forte récurrence au chômage, un âge élevé (41 % sont âgés de 50 ans et plus) et une ancienneté d'inscription importante (52 % de chômeurs de longue durée et 30 % de chômeurs de très longue durée).

Le réseau Cap emploi a contribué à 11 584 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une progression de 19 % par rapport au 1er trimestre 2010. Cette hausse des recrutements s'accompagne d'une durée d'accompagnement plus longue, en lien avec la progression du chômage de longue durée : parmi les personnes handicapées ayant signé un contrat, 31 % ont eu une durée de prise en charge inférieure à six mois (- 5 points en un an) alors que pour 35 %, la durée de prise en charge est supérieure à 18 mois (+ 2 points en un an).

En région

Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi handicapés

Le chômage des personnes handicapées dans la région (26 167 DETH, catégories A,B,C) est en augmentation (+ 17,7 % contre + 3,5 % pour le tout public. La hausse, plus forte dans les départements du Rhône (+ 31,6 %) et de la Haute-Savoie (+ 32,8 %), s'accompagne d'une part élevée et en augmentation des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus (40 %, + 2 points en 1 an) et des chômeurs de très longue durée (27 %, + 1 point en 1 an).

En région, l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage est de 19 mois pour les travailleurs handicapés contre 12 mois et demi pour le tout public.

Une baisse des embauches de travailleurs handicapés

Les embauches réalisées par le réseau Cap emploi ont baissé au 1er trimestre de 9 % dans la région. Tous les départements sont concernés mis à part l'Ain et l'Isère où les embauches de personnes handicapées ont progressé respectivement de 44 % et 15 %.

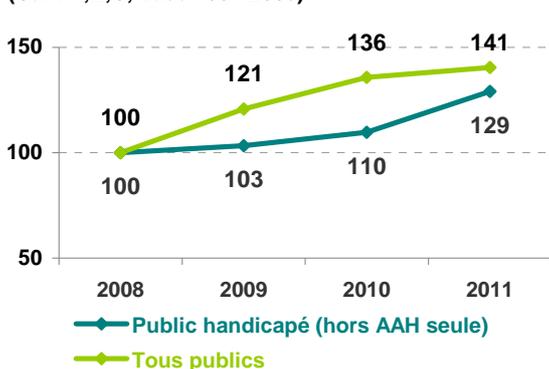
Dans le cadre des contrats primés par l'Agefiph, on enregistre une part accrue des établissements de 20 salariés et plus (58 %, + 4 points en 1 an).

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

DEFM : Demandeurs d'emploi handicapés en fin de mois

Les DEFM à fin mars dans la région
(Cat : A,B,C, base 100 : 2008)



26 167
DEFM TH*
à fin mars 2011
17,7% sur 12 mois

368 331
DEFM
à fin mars 2011
3,5% sur 12 mois

Les catégories statistiques A,B,C

Elles correspondent à l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (cf. zoom page suivante). A partir de janvier 2010, les bénéficiaires de l'AAH (seule) ne sont plus repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Ils représentaient au niveau national 19 000 personnes à fin 2009 (7,6 % de la demande d'emploi handicapée).

Les caractéristiques des DEFM* (Cat. A,B,C) à fin mars 2011 dans la région

	Pourcentages		Evolutions N / N-1	
	Handicapés	Tous publics	Handicapés	Tous publics
Femmes	44%	50%	1 points	2 points
50 ans et plus	40%	19%	2 points	2 points
Niveau de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	30%	17%	-1 points	-0 points
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	45%	30%	-1 points	-0 points
Chômeurs de longue durée (> 1 an)	50%	35%	-1 points	4 points
Chômeurs de très longue durée (> 2 ans)	27%	15%	1 points	4 points

Les données par département

	01	07	26	38	42
DEFM handicapés*	2 576	1 739	2 626	4 378	4 184
Evolution N / N-1	14,2%	10,0%	12,0%	13,3%	9,6%
DEFM Tous publics	29 255	20 620	35 298	68 479	47 275
Evolution N / N-1	-1,1%	5,5%	6,9%	6,5%	4,1%
* hors AAH seule					
	69	73	74	Région	National
DEFM handicapés*	6 618	1 641	2 405	26 167	269 369
Evolution N / N-1	31,6%	7,7%	32,8%	17,7%	13,1%
DEFM Tous publics	109 179	20 284	37 941	368 331	4 339 238
Evolution N / N-1	4,5%	0,4%	-3,7%	3,5%	4,2%

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Les 5 domaines professionnels les plus recherchés
par les demandeurs d'emploi handicapés au niveau régional

Données à fin mars 2011

1er trimestre 2011

	Nb DETH	% DETH	% DE
1. Services à la personne et à la collectivité	6 308	24%	19%
2. Support à l'entreprise	3 864	15%	13%
3. Industrie	3 511	13%	11%
4. Transport et logistique	3 062	12%	9%
5. Commerce, vente et grande distribution	2 650	10%	14%



Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en mois

Données à fin mars 2011

1er trimestre 2011

	Handicapés	Tous publics
National	21,1	14,5
Régional	19,3	12,5
Ain (01)	15,2	11,2
Ardèche (07)	22,5	14,7
Drôme (26)	21,0	13,8
Isère (38)	19,8	12,3
Loire (42)	22,3	13,9
Rhône (69)	18,5	12,6
Savoie (73)	16,6	10,3
Haute-Savoie (74)	17,6	10,9

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
» Catégorie A	» Catégories 1,2,3 hors activité réduite
» Catégorie B	» Catégories 1,2,3 en activité réduite
» Catégorie C	» Catégories 6,7,8
» Catégorie D	» Catégorie 4
» Catégorie E	» Catégorie 5
» Catégorie A,B,C,D,E	» Catégories 1 à 8

Les entreprises et l'emploi

● L'emploi salarié (Source Unédic, données 2009)

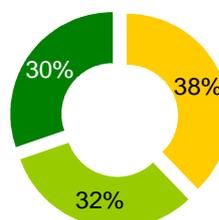
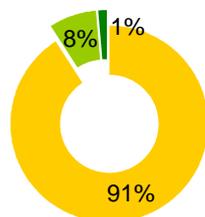
Les données Unédic

Le champ Unédic de l'emploi salarié comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

Répartition des établissements et des effectifs salariés selon la taille des établissements

	Les établissements		Les salariés	
	Nombre	Evol. N/N-1	Nombre	Evol. N/N-1
Moins de 20 salariés	159 158	-0,5%	656 381	-0,7%
20 à 99 salariés	13 826	-2,3%	552 500	-2,4%
100 salariés et plus	2 275	-1,9%	523 389	-2,3%
Total	175 259	-0,7%	1 732 270	-1,7%

- Moins de 20 salariés
- 20 à 99 salariés
- 100 salariés et plus



Zoom : Les données par département

Répartition des effectifs salariés selon la taille des établissements et le secteur d'activité

	Moins de 20 salariés	100 salariés et +	Total Effectifs salariés	Tertiaire	dont Commerce	dont Serv. Admi.	dont Santé
France Métropolitaine	37%	34%	16 251 338	72%	18%	10%	9%
Régional	38%	30%	1 732 270	68%	17%	10%	9%
Ain (01)	39%	29%	136 131	58%	17%	8%	9%
Ardèche (07)	43%	28%	59 146	59%	16%	6%	15%
Drôme (26)	40%	28%	128 080	64%	19%	8%	10%
Isère (38)	36%	33%	312 923	65%	17%	10%	8%
Loire (42)	39%	27%	183 782	63%	17%	8%	11%
Rhône (69)	33%	35%	597 527	74%	17%	12%	8%
Savoie (73)	45%	21%	124 971	74%	18%	9%	6%
Haute-Savoie (74)	45%	24%	189 710	66%	20%	8%	7%

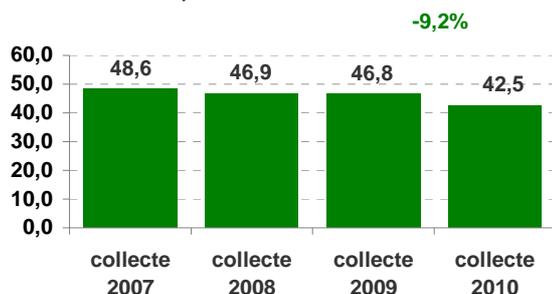
Commerce : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
 Serv. Admi. : Activités de services administratifs et de soutien
 Santé : Santé humaine et action sociale



Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Evolution des montants collectés dans la région
(en millions d'euros)



Les EQZ parmi les établissements contributeurs



Les EQZ

Les établissements à "quota zéro" sont des établissements qui ne réalisent aucune action en faveur de l'emploi des personnes handicapées (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance...).

Pour les EQZ depuis plus de 3 ans, ils sont concernés par la surcontribution à savoir un montant porté à 1 500 fois le smic horaire par bénéficiaire de l'obligation d'emploi manquant.



Les montants collectés l'année N correspondent à la contribution des établissements lors de l'année N-1.

Zoom : les données par département à fin décembre 2010

	01	07	26	38	42
Montant collecté	3 252 028 €	875 325 €	2 529 836 €	6 888 466 €	2 274 624 €
Evolution N / N-1	-12,6%	-3,2%	-5,9%	-10,3%	-15,9%
Etablissements contributeurs	429	138	378	912	425
Evolution N / N-1	-11,0%	-13,8%	-5,5%	-8,3%	-11,3%
Nombre d'EQZ	61	22	73	152	79
Evolution N / N-1	-61,6%	-61,4%	-49,3%	-58,1%	-56,4%
% d'EQZ*	14%	16%	19%	17%	19%
Evolution N / N-1	-19 points	-20 points	-17 points	-20 points	-19 points

	69	73	74	Région	National
Montant collecté	21 082 633 €	1 866 654 €	3 687 414 €	42 461 980 €	537 026 322 €
Evolution N / N-1	-4,5%	-14,3%	-23,3%	-9,2%	-7,1%
Etablissements contributeurs	2 052	349	569	5 252	50 190
Evolution N / N-1	-6,9%	-9,1%	-9,3%	-8,4%	-9,0%
Nombre d'EQZ	426	58	119	990	10 721
Evolution N / N-1	-58,2%	-66,1%	-48,5%	-57,4%	-54,5%
% d'EQZ*	21%	17%	21%	19%	21%
Evolution N / N-1	-25 points	-28 points	-16 points	-22 points	-21 points

* La part d'EQZ désigne la proportion d'établissements à "quota zéro" parmi les établissements contributeurs à l'Agefiph

La formation

● Les entrées en formation

	Année 2010			Année 2009			Evolutions	
	Handicapés	Tous publics	%	Handicapés	Tous publics	%	Handicapés	Tous publics
Etat (FNE)	395	5 592	7%	411	3 511	12%	-4%	59%
Afpa (Etat)	519	10 222	5%	646	10 222	6%	-20%	0%
Conseil régional	1 035	22 344	5%	813	16 770	5%	27%	33%
CRP	1 387	1 387	100%	1 493	1 493	100%	-7%	-7%
Effort Agefiph	2 944	2 944	100%	4 103	4 103	100%	-28%	-28%
Professionnalisation jeunes et adultes*	334	16 775	2%	195	15 905	1%	71%	5%
Apprentissage	205	25 837	1%	201	26 785	1%	2%	-4%
Total région	6 819	85 101	8%	7 862	78 789	10%	-13%	8%
Total France entière	87 886	945 582	9%	95 514	920 287	10%	-8%	3%
% régional	8%	9%	-	8%	9%	-	-	-

* Source : Agefiph et Dares

Les contrats en alternance primés par l'Agefiph 1er trimestre 2011

	Professionnalisation Jeunes & Adultes	Apprentissage
Ain	8	14
Ardèche	2	2
Drôme	6	7
Isère	10	18
Loire	15	10
Rhône	31	25
Savoie	4	0
Haute-Savoie	3	8
Région	79	84

Les entrées en formation

Le tableau ci-dessus traite de l'effort global de formation en 2009 et 2010 pour les travailleurs handicapés ainsi que pour le tout public. Il s'agit d'un traitement Agefiph (direction des interventions) à partir des sources Afpa, Agefiph, ASP, DGEFP et Pôle emploi. Données non exhaustives : absence des données sur les stagiaires bénéficiant de l'assurance chômage ; pour les Conseils régionaux, comptabilisation uniquement des stagiaires rémunérés. Afin d'éviter les doubles comptes, l'effort Agefiph n'intègre pas les actions cofinancées avec l'Etat et/ou les Conseils régionaux. Pour l'année 2010, les données sont provisoires, dans l'attente des données définitives de l'Etat / Afpa pour le tout public.

1. Etat / FNE : Actions financées par l'Etat, au titre du Fonds National pour l'Emploi (dont les SIFE, jusqu'en 2005). Cette ligne comprend également les actions "autres FNE" (actions spécifiques financées par le FNE, en direction des détenus ou de l'Outre-mer, par exemple) et depuis 2007, les bénéficiaires de l'Allocation Préparatoire au Recrutement (APR). Remarque : depuis 2007, la DGEFP édite des données régionalisées concernant les PH et le tout public bénéficiaires de l'APR. Source : DGEFP
2. Etat / Afpa : Actions au titre du PAS-Emploi, du PAS-Formation à l'exclusion du programme en direction des DELD (2005-2006), du financement "Marché privé" et de la Convention nationale Afpa / Agefiph.
3. Conseil régional : Bénéficiaires rémunérés au titre du Livre IX du Code du travail. Sources : Cnasea (traitement DGEFP), hormis Région Languedoc-Roussillon (Foragora), Poitou-Charentes (Conseil Régional) et Bretagne en 2007 (estimation). Pour l'année 2010 nous avons intégré dans le Conseil Régional les formations financées par le Conseil Régional délivrées par l'Afpa. Source : Cnasea (traitement DGEFP), Foragora et CR Bretagne et Afpa pour 2010.
4. CRP : Bénéficiaires rémunérés au titre du Livre IX du Code du travail. Sources : Cnasea (traitement DGEFP), hormis Région Languedoc-Roussillon (Foragora), Poitou-Charentes (Conseil Régional) et Bretagne en 2007 (estimation). Source : DGEFP
5. Effort Agefiph : Actions financées intégralement ou cofinancées par l'Agefiph (hors actions cofinancées avec l'Etat et cofinancées ou contractualisées avec les Conseils régionaux), y compris les actions financées à l'Afpa au titre de la Convention nationale Afpa/Agefiph. Source : Agefiph et Afpa
6. Tableau de bord Rhône-Arpes, N°12 juin 2011 - Page 7

L'insertion dans l'emploi

● Les aides publiques à l'emploi

Les aides publiques à l'emploi

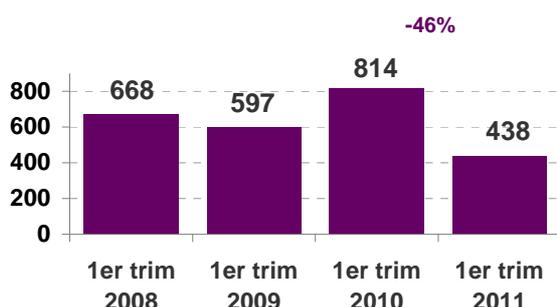
Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand.

Les entrées en contrat unique d'insertion (CUI) dans la région 1er trimestre 2011

	Handicapés	Tous publics	% PH
CUI-CIE	78	1 386	5,6%
CUI-CAE	294	3 973	7,4%

● Les contrats primés par l'Agefiph

Evolution des contrats primés par l'Agefiph dans la région (hors contrats en alternance)



Les contrats primés Agefiph

Le champ : CDI et CDD de 12 mois et plus. Toutefois, dans le cadre du plan de soutien, du 1er juillet 2009 au 30 juin 2010, les CDD de 6 à 12 mois étaient éligibles à la prime à l'insertion. Ils ont été pris en compte dans le champ. Les évolutions sont donc à prendre avec précaution. Au niveau régional, il y a eu 117 CDD de 6 à 12 mois primés au 1er trimestre 2010.

Les contrats primés par l'Agefiph (hors contrats en alternance)

	Effectifs	Evol. N / N-1	Evol. N / N-2	Evol. N / N-3
National	3 771	-49%	-27%	-38%
Régional	438	-46%	-27%	-34%
Ain (01)	41	-36%	3%	-28%
Ardèche (07)	25	-52%	-19%	-48%
Drôme (26)	44	-49%	-20%	-21%
Isère (38)	59	-51%	-43%	-49%
Loire (42)	67	-53%	-33%	-33%
Rhône (69)	137	-35%	-22%	-26%
Savoie (73)	18	-62%	-57%	-51%
Haute-Savoie (74)	47	-47%	-4%	-34%

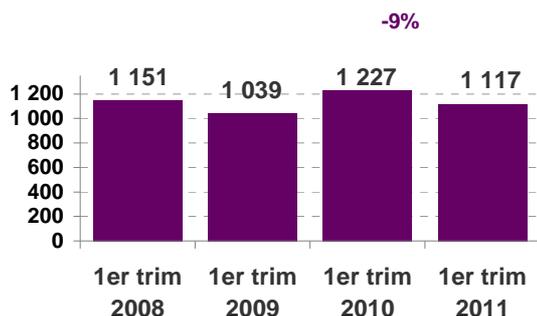
Caractéristiques des bénéficiaires de contrats primés par l'Agefiph (hors contrats en alternance)

	Région	Evol. N / N-1	National	Evol. N / N-1
Femmes	44%	-5 points	42%	-3 points
50 ans et plus	24%	-5 points	24%	0 points
Niveau < CAP (Vbis et VI)	15%	-2 points	14%	-2 points
20 salariés et plus	58%	4 points	58%	3 points
Tertiaire	76%	-1 points	76%	-4 points
CDI	86%	27 points	83%	20 points

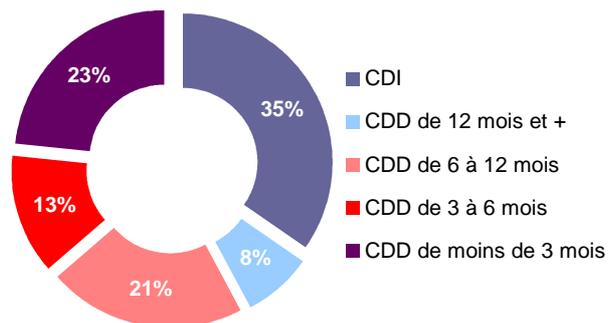
L'insertion dans l'emploi

● Les placements réalisés par Cap emploi

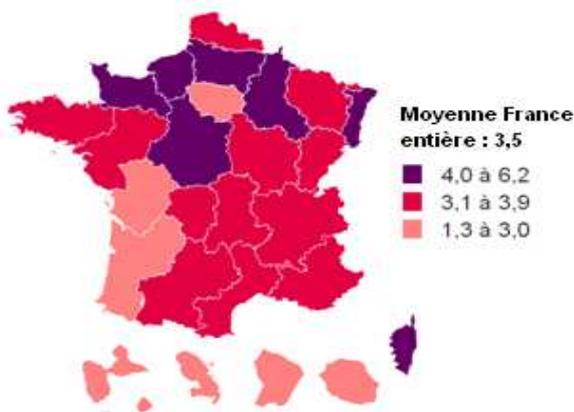
Evolution des placements Cap emploi dans la région



Durée des contrats dans la région à fin mars 2011



Nombre de placements Cap emploi de 3 mois et plus pour 100 demandeurs d'emploi handicapés



Les Cap emploi

Les données présentées sont tirées des rapports d'activité au 31/03/2011.

La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départementales, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Ces structures sont financées par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.

capemploi
ressources handicaps

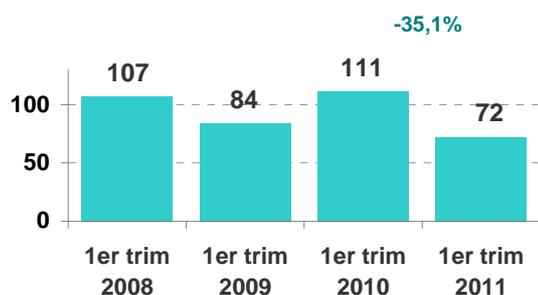
Zoom : les données par département à fin mars 1er trimestre 2011

	01	07	26	38	42
Placements Cap emploi	92	29	56	311	184
Evolution N / N-1	44%	-51%	-3%	15%	-1%
Placements de 3 mois et plus	87	20	53	239	135
Evolution N / N-1	78%	-62%	2%	13%	-1%
Part des placements publics sur les contrats de 3 mois et +	16%	15%	19%	18%	11%

	69	73	74	Région	National
Placements Cap emploi	234	101	110	1 117	11 584
Evolution N / N-1	-4%	-37%	-41%	-9%	19%
Placements de 3 mois et plus	189	76	56	855	8 983
Evolution N / N-1	2%	-33%	-33%	-3%	16%
Part des placements publics sur les contrats de 3 mois et +	10%	22%	11%	15%	17%

La création d'activité

Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph dans la région

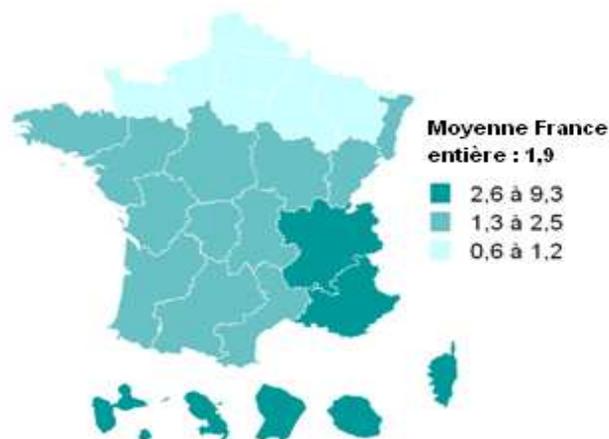


La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph. Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.



Nombre de créations d'activité pour 1 000 demandeurs d'emploi handicapés



Zoom : les données par département 1er trimestre 2011

	01	07	26	38	42
Nombre de créations d'activité financées par l'Agefiph	9	5	4	21	4
Evolution N / N-1	-30,8%	-16,7%	-60,0%	-19,2%	-50,0%
Nombre de créations d'activité pour 1 000 DETH	3	3	2	5	1
Nombre de créations d'activité tous publics	1 201	580	1 229	2 866	1 565
Evolution N / N-1	-10,1%	-25,8%	-13,6%	-15,4%	-7,2%

	69	73	74	Région	National
Nombre de créations d'activité financées par l'Agefiph	20	6	3	72	510
Evolution N / N-1	-45,9%	20,0%	-50,0%	-35,1%	-40,4%
Nombre de créations d'activité pour 1 000 DETH	3	4	1	3	2
Nombre de créations d'activité tous publics	5 243	1 175	1 800	15 659	149 877
Evolution N / N-1	-4,3%	-18,2%	-19,1%	-11,8%	-17,6%

Le maintien dans l'emploi

Evolution du nombre de maintiens Sameth dans la région

Graphique non disponible



Les Sameth

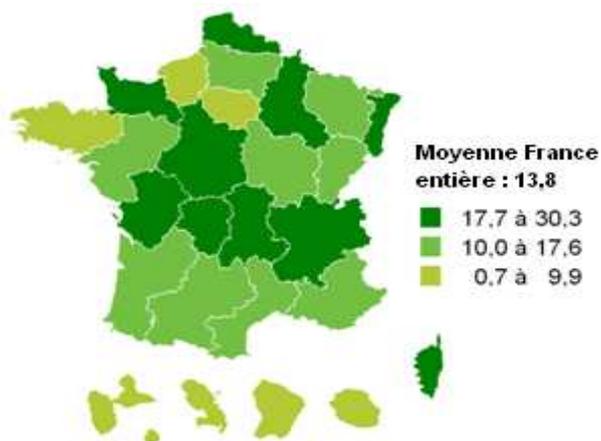
Ils ont pour mission d'aider les entreprises et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien dans l'entreprise quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la caisse régionale d'assurance maladie, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- Service information : information générale sur la démarche de maintien, et les aides existantes.
- Service facilitation : aide à la mise en oeuvre d'une solution déjà identifiée, et mobilisation des aides existantes (aménagement de poste, formation, contrat de rééducation en entreprise ...).
- Service ingénierie : recherche et mise en oeuvre de toutes les solutions permettant de maintenir le salarié à son poste ou à un autre poste dans l'entreprise, et mobilisation des aides financières le cas échéant.

Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*



Zoom : les données par département 1er trimestre 2011

	01	07	26	38	42
Nombre de maintiens Sameth	47	24	67	90	63
Evolution N / N-1	ND	ND	ND	ND	ND
Part des maintiens réalisés par le service "facilitation"	45%	33%	34%	43%	67%
Part des maintiens réalisés par le service "ingénierie"	55%	67%	66%	57%	33%
Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*	23	23	33	18	22

Source : Insee à fin décembre 2008 pour les données sur les actifs en emploi

	69	73	74	Région	National
Nombre de maintiens Sameth	130	42	99	562	3 683
Evolution N / N-1	ND	ND	ND	ND	ND
Part des maintiens réalisés par le service "facilitation"	62%	40%	60%	51%	49%
Part des maintiens réalisés par le service "ingénierie"	38%	60%	40%	49%	51%
Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*	15	21	34	21	14

Sommaire

Juin 2011

- 02 Chiffres clés & synthèse
- 03 Les demandeurs d'emploi
- 05 Les entreprises et l'emploi
- 07 La formation
- 08 L'insertion dans l'emploi
- 10 La création d'activité
- 11 Le maintien dans l'emploi



plus d'infos sur www.agefiph.fr